

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 octobre 2023

COMPTE-RENDU

Convocation du 28 septembre 2023

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, MAUBOUCHER Louise-Anne, LAURENT Claudette, DUPUY Maryvonne, LACRAMPE Josette,

Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, GROLLEAU Tony, ABILLARD Arnaud, GUIOCHEREAU Yannick, LHUILLIER Thierry, RONCERET Philippe.

Excusées : Madame BONIN Marjorie, Madame MAUBOUCHER Louise-Anne, Madame MASSIAS.

Secrétaire de séance : Monsieur GROLLEAU Tony

Madame le maire demande d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant le fonds de concours SIEMML, le conseil municipal accepte.

Adoption du procès-verbal du 05 septembre 2023

Prieuré : Point sur les subventions, calendrier prévisionnel

Madame le maire fait un point sur les subventions obtenues.

Madame le maire précise que le dossier de consultation des entreprises pour le lancement du marché de la réhabilitation du prieuré en équipement culturel devrait avoir lieu semaine 42, avec une remise des offres au 29 novembre 2023. Les travaux pourraient débuter en février 2024.

Etude pour l'installation d'une borne électrique

Le SIEMML a conduit une étude complète des besoins de bornes de recharge sur le territoire aux horizons 2025-2030, nommée Schéma Directeur IRVE (SDIRVE). Le conseil municipal est favorable à l'étude du déploiement de ces bornes à l'échelle de la commune.

Désignation référent déontologue

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune doit désigner un référent déontologue. Le référent déontologue peut accompagner les élus afin de prémunir ces derniers contre les risques juridiques. L'association des maires de France propose une liste des référents déontologues. Le conseil municipal approuve la liste des référents déontologues.

Convention de mise à disposition personnel communal et recrutement

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune de Courléon met à disposition de la commune de Vernoil-le-Fourrier sa secrétaire de mairie à temps partiel pour le remplacement d'un agent en congé maternité. DU 24 octobre au 16 mai 2024.

Recrutement d'un agent technique à temps complet pour 3 mois pour la taille de haies et divers travaux d'espaces verts.

Fonds de concours SIEMML

Des dépannages sur le réseau de l'éclairage public ont été réalisés pendant la période du 01 septembre 2022 au 31 août 2023. Le coût cumulé de ces dépannages s'élève à 1 410.86 €. Un fonds de concours de 75 % est à la charge de la collectivité soit 1 058.14 €.

DPU

La commune décide de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 3 terrains à bâtir Près des Doués
- L'immeuble 19 rue de la Roche
- L'immeuble 12 rue de l'Aumônerie

Délibérations et questions diverses

Madame le maire fait un point sur le plan communal de sauvegarde qui est en cours de rédaction.

Les travaux pour le compte du SIEMML sont en cours de finalisation pour la pose des caméras dont le déploiement va suivre.